

---

# Le marché du travail en Turquie

---

## Résumé

Le marché du travail turc est confronté à plusieurs dysfonctionnements structurels. Les principaux défis à relever pour la Turquie concernent les niveaux d'activité et de chômage, l'informalité, l'inclusion et les disparités régionales. Le dynamisme de la croissance ne permet pas à lui seul de remédier à ces problématiques. Des réformes structurelles sont nécessaires pour favoriser la création d'emplois de qualité et stimuler la productivité.

## Malgré le dynamisme de la croissance économique, la Turquie enregistre des taux de chômage et d'inactivité élevés

---

### **Le taux de chômage s'est établi à 10,8% en 2017, contre une moyenne de 6,3% dans les pays membres de l'OCDE**

Le taux de chômage atteint notamment 13% hors secteur agricole. Le pays a enregistré une légère hausse du chômage entre 2005 et 2017, soit +1,4 point de pourcentage, avec un pic en 2009 à 13,1%. Le pourcentage de chômeurs de longue durée est cependant inférieur de 9 points à celui de la moyenne des pays membres de l'OCDE, soit 21,9% des chômeurs en 2017. Au regard du taux de chômage selon le niveau d'instruction, celui des diplômés du supérieur s'établit à 9,4% en 2017, soit plus du double de celui de la moyenne des pays membres de l'OCDE. Cela peut notamment s'expliquer par une difficile allocation du travail qualifié résultant de la lenteur de la montée en gamme du tissu économique.

### **Parallèlement, bien qu'en progression, le taux d'activité et le taux d'emploi restent faibles**

Ils s'établissent respectivement à 58,3% et 51,5% en 2017. A titre de comparaison, les pays membres de l'OCDE enregistraient un taux moyen d'activité de 72,1% et d'emploi de 67,7 % en 2017. Il apparaît que 2014 constitue une année charnière, le taux d'activité devenant supérieur à 50% de population en âge de travailler. A noter que la création d'emplois (+8,6 M d'emplois entre 2005 et 2017) n'a pas permis d'absorber la totalité de la population active supplémentaire (+9,9 M de personnes sur la même période).

### **Les jeunes et les femmes sont les catégories les plus touchées par l'inactivité**

Les taux médiocres d'activité et d'emploi en Turquie peuvent s'expliquer par une faible participation des femmes au marché du travail, soit un taux d'emploi des femmes de 32,2% contre une moyenne de 60,1% dans les pays membres de l'OCDE en 2017. Egalement, le taux d'emploi des 15-24 ans apparaît faible (34,4%), d'autant plus que 18,4% des 15-19 et 32,9% des 20-24 ans se trouvaient en situation de NEET (*Not in Education, Employment or Training*) en 2016, soit plus du triple de la moyenne des pays membres de l'OCDE pour les 15-19 ans et plus du double pour les 20-24 ans. A noter que la part des femmes en situation de NEET en Turquie atteint 24,5%, soit le taux le plus important enregistré dans les pays membres de l'OCDE. De plus, les disparités en matière d'emploi entre les personnes les plus avantagés sur le marché du travail (hommes, dans la tranche d'âge la plus active) et les groupes les plus vulnérables (femmes, immigrés, travailleurs âgés et personnes handicapés, entre autres) sont les plus importantes parmi les pays membres de l'OCDE en 2016.

### **Les inégalités de genre peuvent être expliquées par des services de garde d'enfants peu abordables ou de faible qualité**

En effet, le taux d'inscription dans le système d'éducation préscolaire des enfants âgés de quatre et cinq ans atteint 43%, soit un taux largement inférieur à celui de la moyenne des pays membres de l'OCDE. Contrairement aux hommes, plus le niveau d'instruction des femmes est important, plus leur taux d'activité est élevé : soit 33,9%, 34,3% et 72,7% pour respectivement les femmes issues de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. En effet, le coût d'opportunité relatif au fait d'être occupé augmente avec le niveau d'instruction (celui-ci s'avère faible pour une mère peu éduquée, surtout si celle-ci doit faire appel à des services de garde d'enfants). Cependant, bien que des inégalités persistent entre les hommes et les femmes concernant l'accès au marché du travail, une fois occupés, l'écart salarial entre les hommes et les femmes est inférieur à la moyenne de l'OCDE, soit 8% du salaire médian masculin contre 14% dans les pays membres de l'OCDE.

### **Les disparités économiques entre les régions, combinées à un manque de mobilité géographique, expliquent les inégalités régionales en matière d'emploi**

A titre d'exemple, les villes de Mardin, Siirt, Batman et Şırnak, au Sud-Est du pays, ont enregistré un taux de chômage de 27% en 2017, soit 16,3 points de plus que la moyenne nationale. Ces disparités sont principalement imputables à une concentration de l'activité économique. En effet, la vaste région d'Istanbul capte une grande partie du revenu national : les provinces d'Istanbul, de Kocaeli et de Bursa, avec seulement 24% de la population, ont produit 38% du PIB du pays en 2014 tandis que sept provinces à l'Est, avec 20% de la population, ont produit 9% du PIB.

### **Malgré une tendance à la baisse ces dernières années, la part de l'emploi informel reste élevée dans le pays**

La part de l'emploi informel est définie par l'affiliation ou non des actifs occupés à un système de sécurité sociale. Plus d'un travailleur sur trois tous secteurs confondus et plus d'un travailleur sur cinq hors secteur agricole travaillent dans le secteur informel. Cette part est nettement plus élevée chez les femmes (46,3%) que chez les hommes (29,7%). Selon les estimations de la Banque centrale, le secteur informel représenterait près d'un tiers du PIB turc. L'emploi informel est par ailleurs soutenu dans certaines régions par la présence des réfugiées depuis 2011.

### **La part de l'emploi vulnérable et précaire est non-négligeable en Turquie**

En effet, la part des travailleurs indépendants est particulièrement élevée, soit 32,4% (36,5% chez les femmes), contre une moyenne de 15,8% (11,8% chez les femmes) dans les pays membres de l'Union européenne en 2016. Egalement, l'emploi temporaire apparaît plus développé en Turquie, soit 13,3% contre une moyenne 11,2% dans les pays membres de l'OCDE en 2017. A noter toutefois que l'emploi à temps partiel en Turquie est inférieur à celui de la moyenne de l'OCDE, soit 9,6% contre 16,5% en 2017. Il avoisine cependant 18% chez les femmes turques. Ainsi, outre le fait d'être sous-représentées sur le marché du travail turc, la part des femmes occupant des formes d'emploi atypiques apparaît plus importante que celle des hommes.

### **L'économie turque se tertiarise à un rythme modéré**

En 2017, le secteur tertiaire - dont la part a crû de 6,8 points de pourcentage entre 2005 et 2017 - est le premier pourvoyeur d'emplois du pays, occupant 54,1% de la population active totale. L'emploi agricole, qui a

perdu 6,1 points depuis 2005, est quant à lui en diminution et occupe désormais 19,4% des actifs. A noter toutefois que la part de l'agriculture dans le total des emplois reste considérablement élevée en Turquie, soit 14,8 points de plus que la moyenne des pays membres de l'OCDE (4,6%). Le secteur de l'industrie représente le troisième gisement d'emplois (19,1% des actifs), suivi par celui de la construction (7,4% des actifs). 13,2% des actifs travaillent dans le secteur public, soit 3,7 M de personnes.

## **Le manque de qualification et l'augmentation des coûts de la main d'œuvre, propices à l'économie informelle, pèsent sur la productivité**

---

### **Malgré une augmentation de la productivité horaire de 19,5% entre 2010 et 2016, celle-ci reste nettement en dessous de la moyenne de l'OCDE**

En effet, la productivité de la main-d'œuvre en Turquie s'élevait à 38,8 USD apportés au PIB par heure travaillée, contre une moyenne de 47,6 USD dans les pays membres de l'OCDE en 2016. A noter que la moyenne du nombre d'heures annuelles ouvrées par travailleur turc (1 832 heures en 2016) est sensiblement supérieure à celle des pays membres de l'OCDE (1 759 heures).

### **Le coût unitaire de la main d'œuvre par unité produite a considérablement progressé, pouvant freiner une augmentation de l'emploi formel**

En effet, la Turquie a enregistré la plus forte hausse du coût unitaire de la main d'œuvre par unité produite parmi les pays membres de l'OCDE depuis 2010. Cette progression peut notamment s'expliquer par une multiplication par 2,7 du salaire minimum brut entre 2010 et 2018. Celui-ci s'établit aujourd'hui en brut à 2 029 TRY (soit environ 364 EUR). De par ces revalorisations successives, les employeurs ont été confrontés à une hausse conséquente des coûts de main-d'œuvre, pouvant freiner les créations d'emplois dans le secteur formel. A noter également que les charges salariales en Turquie sont nettement supérieures à la moyenne de celles des pays à revenus intermédiaire membres de l'OCDE.

### **Le niveau moyen d'instruction des travailleurs turcs entrave la croissance de la productivité**

Malgré d'important progrès, la Turquie continue d'accuser un retard dans le domaine de l'éducation et du capital humain. En 2017, parmi les plus de 25 ans, seulement 24,1% des personnes occupant un emploi disposaient d'un niveau d'éducation avancé, tandis que 49,5% possédaient un niveau basique et 26,4% un niveau d'instruction faible voire très faible. Le niveau d'instruction des travailleurs turcs a toutefois enregistré une nette progression, puisque seuls 17,1% des travailleurs occupés étaient diplômés du supérieur en 2010. A titre de comparaison, en France, cette part s'élevait à 41% en 2017. A noter également que les taux d'informalité sont plus élevés chez les personnes ayant un faible niveau d'instruction. Ainsi, en 2012, parmi les femmes turques occupées, seules 4% des diplômées du supérieur travaillaient dans le secteur informel, tandis que ce chiffre s'élevait à 56% pour celles issues de l'enseignement primaire.

### **L'importance des activités informelles freine également la progression de la productivité au niveau national**

En effet, les entreprises issues du secteur informel sont nettement moins productives que celles issues du secteur formel. En 2013, les entreprises turques issues du secteur manufacturier formel ont enregistré un chiffre d'affaires par salarié trois fois plus important que la moyenne de l'ensemble des entreprises du secteur manufacturier. Egalement, tandis que les entreprises du secteur formel enregistrent une forte progression de leur productivité (+55% entre 2003 et 2013 pour celles du secteur manufacturier formel), les entreprises du secteur informel font face à une stagnation (+13% pour l'ensemble du secteur manufacturier). Cette

progression hétéroclite de la productivité peut notamment s'expliquer par des différences considérables en matière de gestion d'entreprise, de capital humain ainsi que d'accès aux services bancaires et financiers. A noter également que la prévalence de l'informalité entrave une allocation efficace des ressources en donnant aux entreprises issues du secteur informel un avantage en termes de coûts. Par ailleurs, cette dualité nuit à la cohésion sociale entre les travailleurs dont les conditions de travail, les gains et perspectives d'évolution divergent.

## **Des mesures spécifiques doivent être mises en œuvre pour résoudre les défaillances du marché du travail turc**

---

### **Le dynamisme de l'activité économique n'a pas permis de remédier à la problématique du chômage élevé**

En mettant en relation la croissance annuelle du PIB et la variation annuelle du taux de chômage, il s'avère que le contenu en emploi de la croissance turque est relativement faible. En effet, en moyenne, un taux de croissance de plus de 6% serait nécessaire pour stabiliser le taux de chômage. Ce taux de croissance élevé apparaît peu soutenable compte tenu des déséquilibres dont celle-ci est porteuse actuellement. Egalement, bien que le taux de croissance moyen sur la période 2010-2017 ait atteint 6,8%, le taux de chômage, stabilisé autour de 10%, reste nettement supérieur à la moyenne des pays membres de l'OCDE.

### **Les dysfonctionnements structurels du marché du travail turc n'ont pas été résolus par sa flexibilisation relative**

En comparaison avec les pays membres de l'OCDE et de l'Union européenne, le marché du travail turc apparaît en 2018 comme l'un des plus rigides, soit 46,2 points contre une moyenne de 62,2 points (100 points correspondent à une flexibilisation maximale). Les mesures successives relatives à l'assouplissement du droit du travail engagées par le gouvernement depuis 2003, notamment dans le cadre du Programme d'action de 2016, n'ont ainsi pas permis une baisse significative des taux d'inactivité et de chômage. Dans ce cadre, des mesures supplémentaires pourraient être prises pour réduire les indemnités de licenciement, relativement élevées par rapport aux pays de l'OCDE.

### **Des mesures sont nécessaires pour élargir la participation économique des groupes vulnérables, optimiser le capital humain, favoriser l'emploi formel de qualité et porter les entreprises à des niveaux de productivité plus élevés**

En effet, l'action des autorités publiques doit notamment être approfondie en matière de formation (développement de la formation en apprentissage, soutien à la formation continue, développement de la préscolarisation et réduction des écarts de qualité entre les établissements), de fiscalité (allègement des cotisations patronales de sécurité sociale pour les emplois à bas salaires pour permettre une réorientation des personnes peu qualifiées vers l'économie formelle) et de dynamique territoriale (poursuivre la politique de subventions et d'aides publiques aux régions à plus faible revenu afin d'encourager la délocalisation d'installations de production des régions plus avancées vers les moins avancées). Egalement, en présence de fortes disparités de productivité et de pouvoir d'achat entre les régions, la fixation d'un salaire minimum au niveau régional pourrait encourager l'emploi formel.

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.